

**39,7 M€**

C'est ce qu'a investi chaque année en moyenne  
la Ville de Saint-Etienne entre 2002 et 2008 !

Michel Thiollière

Nicole Peycelon

**- 32,4 M€**

C'est le montant du désendettement  
de la Ville de Saint-Etienne entre 2001 et 2009 !

Gaël Perdriau

**- 5 %**

C'est le total de la baisse des taux d'imposition réalisée  
par la Ville de Saint-Etienne entre 2001 et 2008 !

Françoise Grossetête

Charles Malécot

**+ 11,2 M€**

C'est le montant des gains de swaps réalisé  
par la Ville de Saint-Etienne entre 2002 et 2008 !

Ghislaine Celdran

Christian Brodhag

Agnès Chanal

***Ce qu'il vous faut savoir sur  
la situation financière  
de la Ville de Saint-Etienne...***

Patrick Guillou

Corinne L'Harmet-Odin

**- Contact -**

Jean-Jacques Rey

« Union pour l'avenir des Stéphanois »  
1, place Dorian – 42000 Saint-Etienne  
Tél./fax : 04 77 21 17 86

Josette Schérian

e-mail : [unionpourlavenirdestephanois@club-internet.fr](mailto:unionpourlavenirdestephanois@club-internet.fr)

**Impôts locaux : - 5 % entre 2001 et 2008**

(en %)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Taxe d'habitation</b>	18,94	19,13	18,75	18,56	18,56	18,47	18,38	18,38	19,76
<b>Taxe foncière</b>	22,15	22,37	21,92	21,70	21,70	21,59	21,48	21,48	23,09
<b>Taxe foncière NB</b>	39,73	40,13	39,33	38,94	38,94	38,75	38,56	38,56	41,45

Entre 2001 et 2008, les taux d'imposition ont été baissés de 5 %. Il faudra attendre l'arrivée de M. Vincent à la mairie pour que ces taux augmentent de **+ 7,5 % en un an !**

**39,7 M€ d'investissements en moyenne chaque année entre 2002 et 2008**

Compte Administratif (CA)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dépenses d'investissement en M€	35,67	33,81	36,77	44,86	39,64	44,28	43,27

Sous le mandat de Michel Thiollière, la Ville de Saint-Etienne a réussi à relever le défi de **baissier les taux d'imposition de 5 %**, tout en continuant à **investir près de 40 M€ chaque année** dans des projets qui ont changé notre ville en améliorant le quotidien de chacun.

**Swaps : + 11,2 M€ de gains pour la Ville entre 2002 et 2008**

« Comme la Ville de Saint-Etienne, 80 % des grandes villes utilisent des financements revolving et 52 % ont recours aux swaps » précise l'audit réalisé par Finances active le 23 mai 2008. **Ce n'est donc pas quelque chose d'exceptionnel**, la plupart des villes pratique une gestion « active » de la dette, et ont donc recours aux swaps.

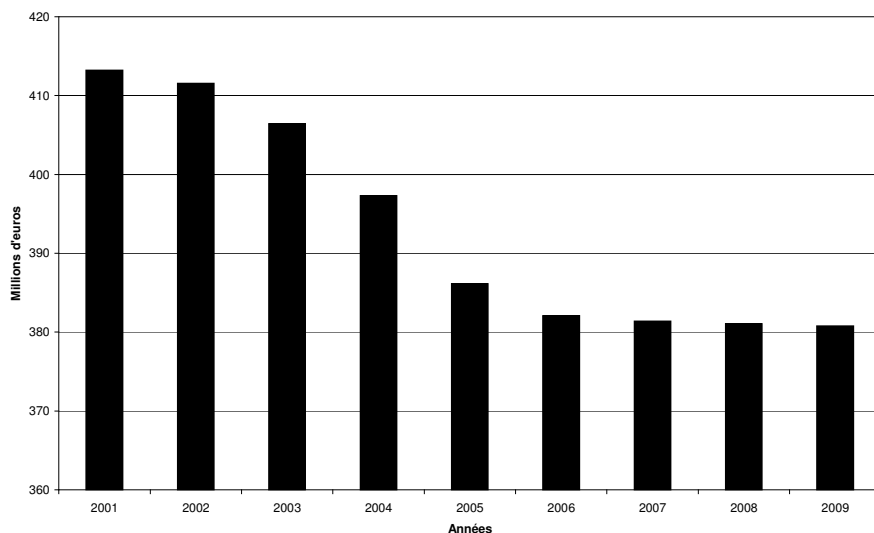
L'ampleur de la dette de la Ville de Saint-Etienne justifiait le choix d'une gestion active et dynamique de celle-ci. Le recours aux swaps était et reste une réponse efficace au désendettement de notre ville. Preuve en est, **sur le dernier mandat, plus de 11 M€ de gains de « swaps » ont été réalisés, et 61 M€ de frais financiers ont été économisés** (calculs réalisés par la Direction générale de la Ville de Saint-Etienne) !

CA	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Gains (M€)	+ 0,87	+ 2,73	+ 0,64	+ 3,44	+ 0,38	+ 1,60	+ 1,54

**Swaps et change : gains financiers nets de la Ville de Saint-Etienne entre 2002 et 2008**

(source : Compte Administratif (CA) de la Ville)

## La dette de la Ville de Saint-Etienne a baissé de **32,4 M€** entre 2001 et 2009



**Encours de la dette du budget principal de la Ville de Saint-Etienne au 01/01/09**  
(source : Direction des finances de la Ville de Saint-Etienne)

(en M€)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Dette brute</b>	413,20	411,53	406,45	397,29	386,13	382,08	381,38	381,09	380,81

*Valeurs au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année*

- > L'encours de la dette de la Ville a baissé de **32,4 M€** entre 2001 et 2009, soit de près de **8 %**.
- > **La dette par habitant a donc diminué de 176 € (2.075 € en 2009 contre 2.251 € en 2001) !**

## **3,31 % : un taux moyen de la dette parmi les plus bas de France !**

« *Au 31 décembre 2007, le taux moyen de votre dette après swap était de 3,09 %. Ce taux est très inférieur à celui du panel des grandes villes : 4,10 %. Avec ce taux moyen, la Ville de Saint-Etienne se positionne comme une des plus basses de France* » (source : audit sur la dette réalisé par Finances active le 23 mai 2008).

CA	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Taux moyen</b>	5,41 %	4,64 %	2,98 %	3,15 %	2,33 %	2,79 %	2,76 %	3,31 %

**Taux moyen de la dette avec change et swaps**  
(source : Ville de Saint-Etienne)

## Conclusion : une situation financière saine

Michel Thiollière et son équipe ont laissé la Ville de Saint-Etienne en **excellente santé financière** : un budget équilibré, un autofinancement brut de 15 M€ qui permet de financer pratiquement 40 % de nos investissements, des dépenses de fonctionnement maîtrisées, des taux d'imposition parmi les plus bas de France, un désendettement de plus de 32 M€.

A noter également que **l'ensemble des projets lancé est aujourd'hui financé** (Zénith, Cité du design, Maison de l'emploi, Cité administrative de Châteaureux, etc.). Il n'y a donc pas de raisons objectives d'alarmer l'opinion publique, ou de jouer au pompier pyromane, à moins que l'enjeu ne soit... politique !

### Des caisses pas si vides que ça...

Depuis que M. Vincent est Maire, il n'a pas cessé de nous dire que les caisses étaient vides, que la situation financière de notre ville était si catastrophique que nous allions être placés dès 2009 sous tutelle de l'Etat... Or, qu'a révélé le compte administratif 2008 ? **Un excédent budgétaire de clôture de 3,23 M€, soit l'équivalent de 4 % d'impôts !**

M. Vincent nous a donc menti. Les caisses n'étaient pas vides, loin s'en faut, puisque la Ville a pu honorer sans difficulté tous ses engagements financiers, et poursuivre l'ensemble des travaux engagés sans connaître le moindre problème d'argent. La Ville dispose, et vous le savez maintenant, de marges de manœuvres. D'ailleurs, et ce n'est pas anodin, M. Vincent a augmenté de **4,4 %** le montant des subventions aux associations en 2009...

### Une gestion active de la dette dans l'intérêt de la Ville

Une gestion active de la dette n'est pas plus risquée qu'une gestion de père de famille à la condition de **suivre au quotidien** les évolutions du marché et de confier les clés des finances à des personnes compétentes et responsables. Comme l'a fait **pendant 14 ans** Michel Thiollière. Il y aura forcément des opportunités à saisir sur les marchés pour renégocier nos emprunts dans les mois et les années à venir, et ainsi **bénéficier des meilleurs taux pour notre Ville**. En finance, la précipitation et le dogmatisme ne sont jamais bons conseillers.

### L'Etat, un partenaire privilégié de la Ville de Saint-Etienne

Au cours de ces dernières années, l'Etat a toujours répondu présent pour soutenir les actions de rénovation urbaine de la Ville de Saint-Etienne. Que ce soit par le biais de l'ANRU ou de l'EPA, l'Etat a injecté plusieurs centaines de millions d'euros dans notre ville. Hier encore, l'Etat nous a accordé une dérogation pour bénéficier du remboursement anticipé du FCTVA en 2009, et ainsi participer au plan de relance. A ce propos, aux **5 M€ de FCTVA** versés par l'Etat, la Ville de Saint-Etienne a débloqué sans difficulté **2 M€ supplémentaires d'investissement** en 2009... Pas mal pour une ville qui devait être mise sous tutelle...

*NB / Toutes les données contenues dans ce document sont de sources officielles, et à ce titre vérifiables.*